

Les grands projets

La RN 20


Le secteur de la RN 20, qui constitue la limite est de la ville, est très dégradé. A la fois coupure et accès principal à la commune, il est relativement bien desservi par les transports en commun. Constitué de maisons de ville anciennes, de maisons individuelles récentes, de locaux commerciaux et artisanaux, il souffre des nuisances (sonores et visuelles) générées par l'important trafic routier.



Un projet de requalification de cet axe, entraînant de profonds changements sur ce secteur, est en cours. Il prévoit de modifier les transports et axes routiers, l'urbanisme et, moins visible, l'assainissement.

Un groupement de commande entre les villes de Ballainvilliers, Longpont-sur-Orge et La Ville du Bois a été constitué. La première étape vise la désignation d'un maître d'œuvre pour la réalisation de la mise en séparatif des réseaux de la RN 20.

 [Octobre 2011, où en est-on ? Télécharger l'article paru dans la Feuille du Bois](#)

 [Extraits de la 2e phase du schéma de référence adoptée par le Syndicat mixte étude requalification RN 20 \(3,5 Mo\)](#)

RENSEIGNEMENTS

Service Urbanisme

20 rue Ambroise Paré
91620 La Ville du Bois
Tél. : 01 64 49 56 80

[Envoyer un courriel](#)

[Horaires](#)

Transports

Sur l'ensemble de l'itinéraire, conserver une circulation à 2x2 voies.

Au nord de la Francilienne (la Francilienne, dite N104, croise la RN 20 au niveau de Linas), réguler le trafic différemment : limiter l'accès aux poids lourds selon des horaires, limiter la vitesse à 50 km/h sur le tronçon urbain et aménager quatre nouveaux carrefours à feux (créations route de chasse au petit Ballainvilliers, au débouché de la rue du Grand Noyer, au niveau de la zone des Gravieres, et remplacement du pont des Florélites qui relie Ballainvilliers au centre commercial VDB).

Au sud de la Francilienne, restreindre le trafic en optimisant la circulation vers l'A10.

Au nord de la Francilienne, structurer un réseau de routes en articulation avec la RN 20.

Entre Arpajon et Massy, ouvrir un "TCSP" (Transport en Commun en Site Propre), avec peu de stations, et avec à chaque station un parking et un accès facile par liaison douce (voie pour piétons, vélos...). Pour La Ville du Bois, la dernière version prévoit deux stations, l'une située au niveau de la rue des Cailleboudes, l'autre au niveau du centre commercial VDB (un troisième arrêt au niveau du centre est en discussion).

Urbanisme

Actuellement, un périmètre de surveillance est mis en place. Ainsi, peu à peu, l'EPPFIF (Etablissement Public Foncier Ile-de-France), pour le compte de la ville, procède aux acquisitions de certains biens. L'objectif est de permettre les futurs aménagements de la RN 20, notamment de pouvoir construire des logements, dont un certain pourcentage de logements aidés afin d'atteindre à terme les 20 % de résidences principales imposés par la loi SRU aux communes de plus de 3 500 habitants.